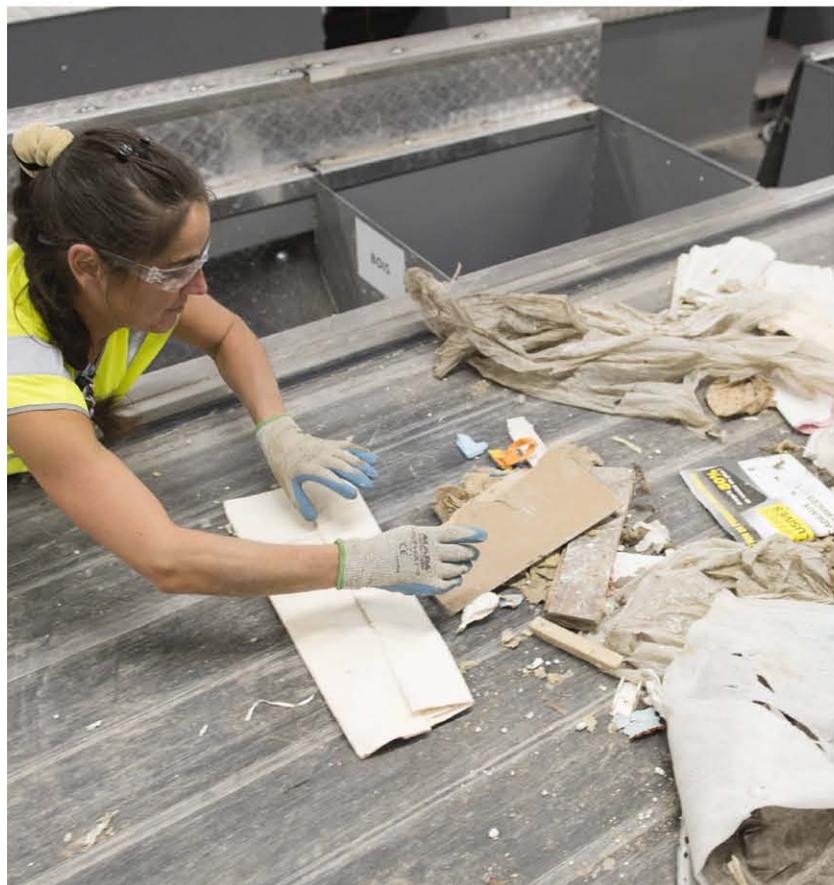


L'intercommunalité, ce n'est pas si compliqué



La révolution silencieuse des intercommunalités

Construire une crèche dans une petite commune ; étendre les réseaux de bus ; réaliser des économies d'échelle... Sur le papier, la nouvelle carte intercommunale comporte bien des vertus.

Décryptage

Deux fois moins d'intercommunalités

Amorcée il y a quelques années, la fusion des intercommunalités a connu un coup d'accélérateur avec la vaste réforme territoriale – la fameuse loi NOTRe – votée en août 2015. Pour mesurer le chemin parcouru, il faut rappeler qu'en 2010, les douze départements du Grand-Ouest comptaient 309 intercommunalités. Sept ans plus tard, leur nombre a pratiquement été réduit de moitié.

On en dénombre désormais 161 : trois métropoles (Brest, Nantes et Rennes) qui couvrent 13 % de la population de la zone ; quatre communautés urbaines (Caen, Alençon, Le Mans et Angers) regroupant 8 % de la population ; 22 communautés d'agglomération (23 %) et 132 communautés de communes (57 %). Ces nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), comme on les appelle dans le jargon administratif, sont censés coller aux bassins de vie, ceux dans lesquels on se déplace quotidiennement pour travailler, étudier, se soigner, etc.

Un seuil de 15 000 habitants

La loi NOTRe exige que chaque intercommunalité respecte un seuil de 15 000 habitants. Des dérogations ont toutefois été accordées en fonction de la densité ou de la situation géographique : seules 13 communes (dont neuf dans le seul département de l'Orne) sont concernées. Désormais, un EPCI sur deux compte plus de 30 000 habitants contre 14 200 auparavant.

La taille moyenne des 161 EPCI du Grand Ouest est passée d'une vingtaine de communes en 2010 à 34 aujourd'hui. Seules six d'entre elles, surnommées « XXL », dépassent les 50 communes : Communauté d'agglomération du Cotentin, Saint-Lô agglom., Mont Saint-Michel Normandie, Coutances mer et bocage, Isigny Omaha et Argentan Intercom.



Les maires cèdent peu à peu la main aux intercommunalités sur les transports en commun (Ici, le projet Teo, à Saint-Brieuc), l'urbanisme, les zones d'activité, etc.

L'essentiel des pouvoirs

Les 161 EPCI du Grand-Ouest détiendront dans quelques années l'essentiel des pouvoirs locaux. Les maires leur cèdent peu à peu la main sur les transports, l'urbanisme, la collecte et le traitement des déchets, la politique commerciale, les aires d'accueil des gens du voyage, les zones d'activité, etc. À compter de 2018, ils récupéreront la compétence sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Et, à partir de 2020, l'assainissement de l'eau. L'objectif est clair : inciter aux économies d'échelle.

« Ce ne sera pas un long fleuve tranquille »

Si les compétences sont désormais

connues, les feuilles de route des nouvelles EPCI restent à écrire. « **La principale difficulté tient à l'harmonisation des compétences**, explique Alain Lory de l'Assemblée des communautés de France (ADCF). **Imagignons trois « interco » qui fusionnent et que l'une d'entre elles exerce déjà un plan local d'urbanisme... Celui-ci s'étend obligatoirement aux autres. Cela peut faire débat.** » Convergence du régime des agents, de la fiscalité, des tarifs des services publics, des documents d'urbanisme, etc. : les querelles de clochers risquent de resurgir sur bien des sujets. « **Ce ne sera pas un long fleuve tranquille** », prédit Alain Lory.

Vous avez dit économies ?

Il n'est pas certain que les économies prévues se réalisent. Dans le cas de fusions d'intercommunalités rurales et urbaines, les demandes seront fortes. « **Les petites communes réclameront le même niveau de services que le centre urbain**, relève Alain Lory. **Il y aura une forte appétence notamment sur les services à l'enfance, à la vieillesse et à la mobilité.** » Cette harmonisation des services connaîtra néanmoins des limites : par les temps qui courent, les intercommunalités, comme toutes les collectivités, sont tenues par des contraintes financières. À moins... d'augmenter les impôts.

Joël BIGORGNE.

Dossier réalisé par

Joël BIGORGNE, Brice DUPONT, Soizic QUÉRO, Paul PÉAN, Jeanne HUTIN, Fabienne MENGUY, Loïc BEAUVERGER.

Sommaire

Avant-propos	2
La loi NOTRe	3
Saint-Brieuc Armor Agglomération.....	4-5
Lamballe Terre et Mer embarque 68 000 habitants	6
Dinan agglomération	8-9
Les intercommunalités des Côtes-d'Armor	10-11
Loudéac communauté Bretagne Centre	12
Communauté de communes du Kreiz Breizh.....	14
Lannion-Trégor communauté.....	15
Guingamp-Paimpol Armor Argoat Agglomération.....	16
Leff Armor communauté	18
Pays de Pontivy, Poher communauté et pays de Saint-Malo.....	19



L'agglomération briochine finance la culture, comme le festival Art Rock, qui a reçu 90 000 € en 2017.

Les Côtes-d'Armor, une terre de prédilection

Dans le département, la coopération intercommunale existe depuis la fin du XIX^e siècle... Petite rétro d'une évolution qui a redessiné le territoire. Lentement mais sûrement.



Des premières coopérations intercommunales à la création de Saint-Brieuc Armor agglomération, il a fallu des années de débats et de tractations.

Les chiffres sont là. Incontestables. Les Côtes-d'Armor ont toujours été une terre de prédilection pour l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les communes du département sauf Bréhat, font partie d'une structure intercommunale à fiscalité propre.

« Les Côtes-d'Armor conservent une forte culture rurale. On y pratique depuis toujours des valeurs d'entraide : le mutualisme, la coopération agricole, note l'universitaire Hervé Béraud. Ici, la solidarité n'est pas un vain mot. Alors que les gens du sud sont nettement plus individualistes... » Pour lui, le département « a souvent fait preuve de modernité, d'imagination. Et parfois même a servi d'exemple. »

« Sans perdre son âme »

L'épopée intercommunale commence à la fin du XIX^e siècle, quand les premières coopérations voient le jour. « C'était l'époque des grands travaux, poursuit Hervé Béraud. Les communes s'associent pour aménager et équiper leurs territoires : électrification, voirie, eau potable... » Les Syndicats intercommunaux à vocation unique (Sivu) fleurissent. En

1940, on en dénombre 38. Trente ans plus tard, ils sont 88.

Pendant les décennies 1960-2000, l'intercommunalité, dépassant la seule logique des grands travaux, s'ouvre à des préoccupations plus larges : habitat, tourisme, zone artisanale. Dinan est un précurseur avec la création de son district (24 janvier 1963). Puis, c'est au tour du Sivom du Mené, du Cidecob (sur les régions de Rostrenen-Carhaix). À Saint-Brieuc, ce sont les transports en commun qui font avancer la machine.

« Jusqu'au début des années 80, raconte Hervé Béraud, Saint-Brieuc et les communes environnantes s'ignoraient. Saint-Brieuc était une ville ouvrière et de gauche. Aux alentours, il n'y avait que des petits bourgs ruraux et plutôt conservateurs. Un jour, on a commencé à travailler ensemble sur un dossier concret : le réseau des bus. Les élus ruraux ont compris peu à peu qu'on pouvait travailler avec Saint-Brieuc sans perdre son âme. C'était en 1986. » La constitution du district de Saint-Brieuc est en route.

La loi Joxe du 6 février 1992 est une nouvelle étape. Elle permet à des regroupements de communes d'accé-

der à leur propre fiscalité. En cinq ans, de 1993 à 1998, 31 communautés de communes et cinq districts voient le jour. Mis à part Saint-Brieuc (14 communes), Dinan (18 communes), Loudéac (19 communes), ces structures impliquent de six à huit communes pour une population comprise entre 7 000 et 8 000 habitants.

Enfin la loi Chevènement du 12 juillet 1999 simplifie les règles du jeu établies par la loi Joxe. Le nouveau texte oblige entre autres les EPCI à adopter le même taux de taxe professionnelle sur un territoire régi par les mêmes règles. Le district de Saint-Brieuc ne tarde à emboîter le pas et à devenir la seconde communauté d'agglomération de France avec un nom évocateur qui fera sourire Jean-Pierre Chevènement en personne : la Cabri (communauté d'agglomération de Saint-Brieuc).

« Chantier considérable »

Dernière étape : les années 2000. Le département est ballotté par la crise économique. Plus que jamais l'union fait la force... L'heure est à la mutualisation pragmatique des moyens et aux économies d'échelle.

Dans les Côtes-d'Armor, la loi

NOTRe du 7 août 2015 impose, parfois à marche forcée, la fusion des intercommunalités, qui passent de 31 à 8 au 1^{er} janvier 2017. « C'est un chantier considérable, explique-t-on à la préfecture des Côtes-d'Armor. Il ne s'est passé que neuf mois entre les schémas définitifs actés fin mars par les préfets et leur mise en œuvre... »

Les difficultés budgétaires ont certes aidé à convaincre une majorité de communes à se rapprocher. Mais le gros travail de couture reste à faire. « Même si les compétences sont maintenant à peu près clarifiées, nous avons devant nous dix ans de travail d'harmonisation et d'ajustements locaux », poursuit-on à la préfecture. Convergence des régimes des agents, de la fiscalité, des tarifs des services publics, des plans locaux d'urbanisme... Sans parler du partage des satellites comme les offices de tourisme, les centres d'action sociale, etc. : la liste des « lissages » nécessaires est longue. « Laissons les communautés s'auto-organiser », conclut-on à la préfecture. Bien des débats en perspective.

Les chiffres clés des intercommunalités

1 Avec Yeu, Sein et Ouessant, l'île de Bréhat bénéficie d'une dérogation législative et n'appartient à aucune intercommunalité. C'est la seule commune costarmoricaïne dans ce cas.

8 Le département des Côtes-d'Armor compte désormais huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : quatre communautés d'aggloméra-

tion (Saint-Brieuc-Armor, Dinan, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat et Lanion-Trégor communauté) et quatre communautés de communes (Lamballe-Terre-et-mer, Loudéac-Communauté-Bretagne-Centre, Kreiz-Breizh et Leff-Armor-Communauté).

10 Au 1^{er} janvier, le département enregistre la création de trois communes nouvelles : Beaussais-sur-Mer composée des anciennes communes

de Ploubalay, Trégon et Plessis-Balisson ; Bon-Repos-sur-Blavet, issue du regroupement de Laniscat, Perret et Saint-Gelven, et Guerlédan qui rassemble Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen.

En y ajoutant les sept créations intervenues en 2016 (Jugon-les-Lacs commune nouvelle, Lamballe, Les Moulins, Plœuc-L'Hermitage, Porcic, Binic-Étables-sur-Mer, Le Mené), les Côtes-d'Armor présentent le plus grand nombre de communes nou-

velles parmi les quatre départements bretons.

74 000

En moyenne, chacun des huit EPCI des Côtes-d'Armor regroupe 74 000 habitants, répartis dans 43 communes. Peu nombreux, ils sont plus grands que la moyenne des EPCI bretons (56 000 habitants et 21 communes).

(source : INSEE).

L'agglo de Saint-Brieuc veut peser en Bretagne

Avec plus de 150 000 habitants, Saint-Brieuc Armor Agglomération est l'intercommunalité la plus importante du département. La collectivité veut tenir sa place entre Rennes et Brest.



Marie-Claire Diouron,
présidente
de Saint-Brieuc
Armor
Agglomération.

Combien de communes ?

L'agglomération compte 32 communes, et très exactement 151 246 habitants. Le territoire est issu de la fusion de Centre Armor Puissance 4, Quintin communauté, Sud-Goëlo, Saint-Brieuc agglomération et la commune de Saint-Carreuc.

Combien de conseillers ?

La nouvelle intercommunalité compte 80 élus. Marie-Claire Diouron, maire de Saint-Brieuc, est également présidente de l'agglomération depuis juillet dernier. Elle a succédé à Bruno Joncour, élu député en juin 2017.

Il y a 15 vice-présidents, 13 conseillers délégués, et six autres conseillers délégués avec des missions spécifiques. Les conseillers communaux



L'Agglomération a investi près de 9 millions d'euros pour la construction du futur stade couvert d'athlétisme, à Saint-Brieuc.

se réunissent à l'hôtel du Département, à Saint-Brieuc, qui dispose d'un hémicycle suffisamment grand pour tous les accueillir.

Que gagnent les élus ?

Chaque conseiller sans délégation reçoit une indemnité de 229,46 € brut par mois ; un conseiller délégué, 879,58 € brut et un vice-président 1 720,93 € brut par mois.

Pour le poste de président, l'indem-

nitée mensuelle est de 3 441 € brut.

Quel est le budget ?

En plus d'un budget principal qui s'élève à 110 millions d'euros, l'Agglomération compte dix budgets annexes. Parmi ces budgets, quatre sont particulièrement importants pour le fonctionnement de la collectivité : le budget transports (55 millions d'euros), le budget eau (20,7 millions d'euros), le budget assainissement

(24,3 millions d'euros), et le budget collecte et valorisation des déchets (19,5 millions d'euros).

Les autres budgets concernent les zones d'activités économiques, la gestion immobilière, la chaufferie bois, l'hippodrome de la Baie, le golf, et le pôle nautique.

Combien d'employés ?

L'intercommunalité compte au total 640 agents permanents.

Quatre sites pour l'accueil du public

Le siège de l'agglomération se situe à Saint-Brieuc. Mais au moment de la fusion, les élus ont décidé de conserver des pôles de proximité dans les anciennes communautés de communes, pour ne pas trop éloigner les habitants de la collectivité.

Le siège à Saint-Brieuc

L'adresse actuelle : 3, place de la Résistance, CS 54403, 22 044 Saint-Brieuc cedex 2. La collectivité déménagera bientôt dans un centre interadministratif flambant neuf. À partir de mars 2018, l'adresse sera la suivante : 5, rue du 71^e RI, 22 000 Saint-Brieuc. L'accueil du public se fait du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Contacts et renseignements, tél. 02 96 77 20 00, accueil@sbaa.fr, et www.saintbrieuc-armor-agglo.fr.

Pôle de proximité de Quintin

La Ville-Neuve, 22 800 Saint-Brandan. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; tél. 02 96 79 67 00, et 02 96 79 67 08 (déchets ménagers) ; mail : polequintin@sbaa.fr.

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11A, rue de l'Église, 22 150 Plœuc-L'Hermitage. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; tél. 02 96 64 26 35, 02 96 79 67 08 (déchets ménagers) ; mail : poleploeuclhermitage@sbaa.fr.

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur, 22 680 Binic-Étables-sur-Mer (tous les courriers sont à transmettre au 3, place de la Résistance,



À partir de mars 2018, le siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération sera situé dans le centre interadministratif flambant neuf.

22 000 Saint-Brieuc). Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; tél. 02 96 77 20 00 ;

mail : accueil@sbaa.fr.



**SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION**

VOS PÔLES DE PROXIMITÉ

LE SIÈGE : 3, place de la résistance - CS 54403
22044 SAINT-BRIEUC cedex 2 - **02 96 77 20 00**

f t v i saintbrieuc-armor-agglo.fr

PLŒUC-L'HERMITAGE

11 A rue de l'Église
Plœuc sur lié
22150 PLŒUC-L'HERMITAGE
02 96 42 17 70

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER

rue Pasteur
22680 ÉTABLES-SUR-MER
02 96 77 20 00

QUINTIN

La Ville Neuve
22800 SAINT-BRANDAN
02 96 79 67 00

32,4 millions pour les transports de demain

C'est le plus important budget d'investissement de l'agglomération briochine. Les projets ne manquent pas : travaux à la gare, développement du réseau de bus...



Depuis l'agrandissement de l'agglomération, le 1^{er} janvier 2017, le réseau de transports en commun a été étendu. À la gare de Saint-Brieuc, de grands travaux se poursuivent pour en faire un pôle d'échanges multimodal, centralisant les différents modes de déplacement (en train, en bus, en voiture, à vélo, à pied).

Le pôle d'échanges multimodal

Saint-Brieuc Armor Agglomération mise sur « l'effet LGV ». Cette ligne à grande vitesse qui la place depuis cet été à environ 2 h 15 de Paris. C'est dans cette optique que de grands travaux se poursuivent à la gare de Saint-Brieuc. L'objectif : en faire un pôle d'échanges multimodal (Pem) centralisant les différents modes de déplacement (en train, en bus, en voiture, à vélo, à pied).

Transport Est-Ouest (Teo)

C'est un autre projet phare de l'agglomération, en lien avec la Ville de Saint-Brieuc. L'aménagement de la ligne de bus Teo, longue de 8 km, doit permettre de relier les principaux quartiers et équipements de la

cité briochine d'Est en Ouest, sur des voies réservées aux bus, et avec des fréquences de passages plus importantes. Les objectifs sont multiples : limiter le nombre de voitures en centre-ville, favoriser les transports en commun et les déplacements doux.

Après un premier tronçon réalisé entre 2012 et 2014, une deuxième tranche doit être construite entre 2018 et 2019. Il restera ensuite un troisième tronçon. L'ensemble du projet est estimé à 51 millions d'euros.

Le réseau étendu

L'agrandissement de l'agglomération, le 1^{er} janvier, a été synonyme d'extension du réseau de transports en commun. Et il a fallu tout repenser. Les Transports urbains briochins (Tub)

vont désormais jusqu'à Tréveneuc au nord de l'agglomération et Quintin, au sud.

En septembre dernier, Proxitub a ainsi été lancé. Ce service de transport à la demande, sur réservation, a été mis en place pour faciliter les déplacements dans les zones rurales et dans certains quartiers urbains. Il permet de rejoindre un centre-bourg, un centre commercial ou des lignes de bus régulières du réseau.

Un nouveau dépôt de bus

Pour accompagner cette dynamique, la construction d'un nouveau dépôt de bus pour les Transports urbains briochins (Tub) a été votée par l'agglomération, en février 2017.

Le nouvel équipement de 4,6 ha

sera situé dans la zone d'activités des Châtelets, à Ploufragan. Il pourra accueillir 94 bus, avec une possibilité d'extension à 120 véhicules.

Le chantier, qui représente un investissement de 9 millions d'euros, commencera en mai et devrait être livré à la fin de l'année 2018.

La rocade sud

Autre projet sur lequel se penche la collectivité, en lien avec le Département : la rocade sud de l'agglomération. Ou comment désengorger la RN12, faciliter les déplacements en voiture, et participer au développement du sud du territoire.

Si tout va bien, les travaux pour le dernier tronçon de cette rocade doivent démarrer en 2021.

Les dix principaux investissements de l'agglomération

Travaux à la gare et pour Teo

32,4 millions d'euros sont investis, notamment pour le chantier du pôle d'échanges multimodal et le transport Est-Ouest (Teo) à Saint-Brieuc (lire ci-dessus).

Eau et assainissement

Remplacement et modernisation des réseaux, nouveaux raccordements, etc. Ce ne sont pas moins de 29,5 millions d'euros inscrits au budget d'investissement pour 2017.

Stade d'athlétisme

Un projet phare de la politique sportive de l'agglomération : la construction d'un stade couvert d'athlétisme à Saint-Brieuc. Ouverture prévue en 2019. L'agglomération a inscrit un investissement de 8,9 millions d'euros.

Le nouveau siège

Il est actuellement en construction à Saint-Brieuc. Le centre interadministratif, qui accueillera notamment le

siège de l'agglomération, ouvrira ses portes en mars 2018. Un investissement de 8 millions d'euros.

Les parcs d'activités

Parmi les compétences obligatoires et essentielles de l'agglomération : le développement économique. 3,4 millions d'euros sont ainsi investis en 2017 pour les travaux dans les différents parcs d'activités du territoire.

Logements sociaux

Les actions et aides financières en faveur du logement social font partie des compétences de l'intercommunalité. 2,7 millions d'euros sont inscrits au budget pour la construction de logements sociaux.

La rocade sud

Avec le Département, l'agglomération finance le projet de rocade pour contourner Saint-Brieuc par le sud (lire ci-dessus). Un investissement de 1,1 million d'euros prévu pour 2017.



À Saint-Brieuc, le nouveau restaurant universitaire de Mazier est attendu en 2020.

Le restaurant universitaire

Un nouveau restaurant universitaire verra le jour en 2020 au cœur du campus Mazier à Saint-Brieuc. L'agglomération finance en partie : 321 000 € ont été inscrits au budget investissements de cette année.

Le Grand Brézillet

C'est l'un des grands projets de l'agglomération : le développement de cette

zone à cheval sur Saint-Brieuc, Tréguieux et Ploufragan. Un investissement de 257 000 € en 2017.

Les Ateliers du cœur

L'association les Ateliers du cœur a pour objet de lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. Un nouveau bâtiment a vu le jour à Ploufragan. L'investissement de l'agglomération : 190 000 €.

Lamballe Terre et Mer embarque 68 000 habitants

Quarante communes sont membres du paquebot, dont le budget total est de 121,7 millions d'euros. Le capitaine est Loïc Cauret, maire socialiste de Lamballe depuis 1995.



Loïc Cauret,
président
de Lamballe
Terre et Mer.



La compétence tourisme relève désormais du giron de Lamballe Terre et Mer. Ici, le réputé cap d'Erquy.

Combien de communes ?

Lamballe Terre et Mer est constitué de 40 communes, réparties sur 900 km² et comptant 68 308 habitants. Elle intègre les anciennes intercommunalités de Lamballe communauté, Arguenon-Hunaudaye, Côte de Penthièvre, Pays de Du Guesclin (sans Broons, Yvignac-la-Tour et Mégrit) et Pays de Moncontour (sans Saint-Carreuc) et les communes de Saint-Denoual et Hénanbihen.

Combien de conseillers ?

L'assemblée est composée de 64 élus. Le président est Loïc Cauret, maire PS de Lamballe depuis 1995. Il est secondé par 15 vice-présidents et un conseiller délégué à l'urbanisme.

Quel est le budget ?

Le budget général de Lamballe Terre et Mer s'élève à 64,3 millions d'euros : 48,5 M€ en fonctionnement et 15,7 M€ en investissement. En ajoutant les budgets annexes (transport, déchets, etc.), le budget total de la collectivité atteint la barre des 121,7 M€, ce qui correspond à une dépense totale de 1 783 € par habitant.

Que gagnent les élus ?

Une indemnité de 2 026 € net est versée au président chaque mois. Quant aux 15 vice-présidents, les enveloppes varient de 767 € net à 1 075 € en fonction des charges salariales et des choix en matière d'assurance. Le conseiller délégué, lui, ne perçoit pas d'indemnité.

Combien d'employés ?

635 agents (573 en équivalent temps plein) travaillent à Lamballe Terre et Mer et au centre intercommunal d'action sociale (Cias). Ce nombre comprend les emplois permanents et tient compte des agents mutualisés avec la ville de Lamballe. Le budget « personnel » représente 14,6 millions d'euros, soit 29 % des dépenses de fonctionnement.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

Tourisme

La société publique locale (SPL) tourisme est officiellement opérationnelle. On passe de six offices de tourisme (Lamballe, Moncontour, Jugon-les-Lacs, Pléneuf-Val-André, Erquy et Plurien) à cinq. À Plurien, ce sera une présence hors les murs. À partir du 1^{er} janvier 2018, la taxe de séjour sera généralisée dans les 40 communes du territoire, contre cinq auparavant.

Traitement des déchets

Les fonctionnements diffèrent selon les communes. En 2018, ce sera la fin des bacs de déchets ménagers collectifs. Dix-huit communes sont concernées : Hénanbihen, Saint-Denoual, Jugon-les-Lacs, Plestan, Plénée-Jugon, Plédéliac, Tramain, Sévignac, Lanrelas, Trémur, Trédias, Rouillac, Éréac, Moncontour, Hénon,

Quessoy, Trédaniel et Plémy. Les consignes de tri (plastiques souples et rigides), appliquées sur le territoire ex-Lamballe communauté, sont également étendues. L'harmonisation financière se déroulera sur cinq ans. Budget : 10 M€.

Eau et assainissement

La compétence eau potable est exercée sur 22 communes. Les 18 autres communes seront prises en charge par l'agglomération en janvier 2019.

Transport

Le service de transport Distribus, actuellement déployé sur l'ex-périmètre de Lamballe communauté, sera généralisé en 2020 sur le nouveau territoire communautaire. Un bureau d'études travaille sur le sujet. Toutes les options sont envisagées.

Lamballe Terre et Mer : le mode d'emploi

Quatre accueils de proximité sont conservés sur la nouvelle zone de Lamballe Terre et Mer.

Espace Lamballe Terre et Mer, 41, rue Saint-Martin, 22 400 Lamballe ; tél. 02 96 50 13 50 ; ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Saint-Alban, rue Christian-de la Villéon, 22 400 Saint-Alban ; tél. 02 96 32 98 90 ; ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 15.

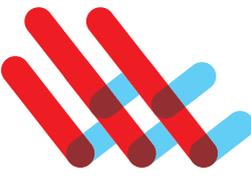
Moncontour, 16, place Penthièvre, 22 510 Moncontour ; tél. 02 96 73 44 92 ; ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermé le mercredi après-midi).

Dolo, Manoir du Lou, BP 90 456, 22 270 Dolo ; tél. 02 96 50 62 20 ; ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à



12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Un numéro de téléphone unique a été mis en place : tél. 02 96 50 00 30 ; site Internet, lamballe-terre-mer.bzh ; Facebook Lamballe Terre et Mer ; mail, contact@lamballe-terre-mer.bzh



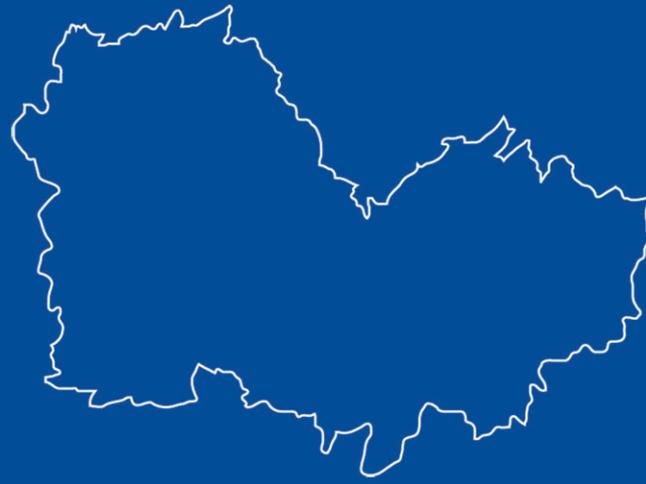
LAMBALLE TERRE & MER,

un territoire, des services,
pour notre quotidien

Retrouvez-nous sur
lamballe-terre-mer.bzh
f Lamballe Terre & Mer



© Lamballe Terre & Mer - Direction communication - Céline Roull - 2017 / Illustrations : Cym100



Les années 2016 et 2017 ont été marquées par une réforme territoriale majeure dans le département des Côtes d'Armor. Le paysage intercommunal a été profondément modifié au 1er janvier 2017 avec la mise en œuvre d'un schéma départemental de coopération intercommunale ambitieux, allant au-delà des limites posées par la loi prévoyant la fusion des intercommunalités inférieures à 15 000 habitants.

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) avait entre autres objectifs celui de bâtir des intercommunalités regroupées autour de pôles urbains d'importance et construites pour le long terme.

Au 1er janvier 2016, le département des Côtes d'Armor comptait 30 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (2 communautés d'agglomération et 28 communautés de communes). Le projet de schéma proposé aux élus le 13 octobre 2015 visait à réduire le nombre d'EPCI à 9 au 1er janvier 2017, résultant de 9 procédures de fusions d'EPCI. A l'issue de plusieurs mois de travail entre les services de l'État et les élus, notamment dans le cadre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale réunie à quatre reprises, le schéma publié le 30 mars 2016 acte la création de 8 EPCI à fiscalité propre :

- 4 communautés de communes et 4 communautés d'agglomération.

Ces collectivités atteignent une dimension démographique supérieure au seuil fixé par la loi NOTRe : 1 intercommunalité de plus de 150 000 habitants, 2 autour de 100 000 habitants, 3 supérieures à 50 000 habitants et 2 inférieures à 31 000 habitants.

- Pour tenir compte de ces changements de périmètre et afin de conserver une cohérence avec les bassins de vie, une évolution des limites territoriales des arrondissements a été engagée dès le mois de septembre 2016. Cette réflexion visait à faire coïncider les limites des nouvelles structures intercommunales avec les arrondissements. Cette proposition présentée à l'assemblée délibérante du Conseil Départemental et des 59 collectivités concernées a reçu un accueil majoritairement favorable. Le Préfet de Région a ainsi arrêté le 8 décembre 2016 la modification des limites territoriales des arrondissements de Guingamp, Dinan et Saint-Brieuc.

Il en résulte une répartition géographique équilibrée, en taille et en population : un arrondissement centre de Saint-Brieuc de 117 communes pour 270 000 habitants intégrant les territoires de Lamballe Terre et Mer et de Loudéac communauté Bretagne centre, deux arrondissements de 100 000 habitants à Lannion et à Dinan et un arrondissement de Guingamp de 126 000 habitants.

Ce redécoupage doit permettre d'apporter une meilleure visibilité pour les collectivités locales et leur population sur le territoire administratif de rattachement, ainsi qu'une cohérence dans le rapprochement privilégié entre les sous-préfetures et les nouveaux EPCI.

- Enfin, en 2016 et 2017, 10 communes nouvelles ont été créées dans le département des Côtes d'Armor, issues du regroupement de 27 communes. Le département est ainsi passé de 373 à 356 communes, s'inscrivant ainsi dans un mouvement national de regroupement de communes. Un arrêté du 30 septembre 2017 prévoit la création au 1er janvier 2018 de Dinan commune nouvelle, issue des communes historiques de Dinan et Léhon. D'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude dans le département, à des stades plus ou moins avancés.

Dinan agglo ou l'émergence d'un poids lourd

L'intercommunalité compte 65 communes, un record en Bretagne. Un enjeu de taille pour coordonner les services auprès de plus de 98 000 habitants.



Arnaud Lécuyer,
président
de Dinan
agglomération.

Combien de communes ?

Dinan agglomération est la plus grande intercommunalité de Bretagne. Elle recense 98 200 habitants répartis dans 65 communes. En janvier 2018, elle en perdra une, après la création de la commune nouvelle entre Dinan et Léhon.

Combien de conseillers ?

Il y a 91 conseillers communautaires, épaulés par 52 suppléants. Dans les premiers rangs, on compte 15 vice-présidents, dont 13 maires.

Quel est le budget ?

Un montant total de 130 millions d'euros. Ce qui revient à 1 323 € par habitant. Les ordures ménagères et l'administration dépassent la barre des 4 millions d'euros de dépenses d'équipements.



Le réseau de transport s'apprête à s'étendre. Des lignes et des arrêts de bus supplémentaires sont à venir autour de Dinan.

Pour la jeunesse et le sport, la somme engagée est de 3,5 millions d'euros. Suivent l'habitat (1 million d'euros), la culture (846 000 €), le tourisme (328 000 €) et le transport (152 000 €).

Que gagnent les élus ?

Les conseillers sans délégation perçoivent 114,73 € brut par mois. Et 344,19 € pour ceux pourvus d'une délégation. La somme de 1 070,80 € brut, est allouée aux 15 vice-présidents. Le président gagne 2 711,41 € brut.

Combien d'employés ?

Dinan agglo emploie 520 agents, dont 110 travaillent au siège administratif. Les autres sont répartis dans les maisons intercommunales, dans les antennes techniques et sur les équipements du territoire.

Les nouvelles compétences de l'intercommunalité

Transition énergétique

La protection de l'environnement passe par la réduction et la valorisation des déchets. Dinan Agglo soutient le programme national de synergies inter-entreprises, pour que les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres.

Économie et emploi

Ce volet est davantage du ressort de la Région. L'agglomération n'a pas pour ambition d'ériger des entreprises au niveau international. Elle assure l'accompagnement des créations d'entreprises dans ses pépinières : l'Écodia à Dinan, L'ouvre-boîtes à Pluduno et les ateliers relais à Plancoët, Caulnes et Broons. Le soutien à l'em-

ploi est assuré par un travail de réseau entre la mission locale, Pôle emploi, les écoles, les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Eau et assainissement

C'est un des grands volets de la reprise de compétences. Dès le 1^{er} janvier, Dinan agglo s'engage à préserver les cours d'eau en évitant le rejet d'eaux polluées dans le milieu naturel et à assurer la protection sanitaire des individus. Une harmonisation des tarifs d'acheminement et d'assainissement de l'eau potable sera négociée d'ici cinq à sept ans.

Culture et sport

Dinan Agglo délocalise l'accès au

sport et à la culture. Des écoles de musique, des salles de spectacle, des médiathèques, et des équipements sportifs sont réinvestis dans plusieurs communes pour rapprocher le public et les animations. 35 spectacles par an sont programmés dans l'agglo.

Tourisme

Le cap Fréhel est l'un des sites les plus visités de Bretagne. Les offices de tourisme se sont regroupés en une seule unité et chacun des onze points d'information vante ses mérites et celui des autres destinations de l'agglo.

Transport

Une couverture plus large et variée du réseau de transport actuel est

en cours. En septembre 2018, le Dinanbus pourrait desservir Dinan élargi jusqu'au CFA d'Aucaleuc. L'installation de bornes de recharge pour voitures électriques, la création d'aires de covoiturage et toute idée numérique, incitant au covoiturage sur le trajet domicile travail, sera appuyée par Dinan Agglo. On mise aussi sur la rénovation de la ligne ferroviaire Lamballe-Dinan-Dol-de-Bretagne.

Habitat

Autre défi de l'Agglo : le réinvestissement des logements des centres communaux. Une rénovation des loyers en centres-villes et centres-bourgs pour limiter la difficile quête du foncier.



DINAN
AGGLOMÉRATION

**UN TERRITOIRE DE PROJETS,
DES MISSIONS DE PROXIMITÉ**

98 000 HABITANTS | 65 COMMUNES | 520 AGENTS

f / dinanagglomeration
t / dinanAgglo

8 bd Simone Veil,
22100 Dinan
0296871414

www.dinan-agglomeration.fr

28 millions d'euros pour le haut débit d'ici à 2030

Depuis janvier, Dinan agglomération est branchée sur le déploiement de la fibre optique. Un long chantier pour raccorder tous les foyers et les entreprises au très haut débit.

« L'accès au haut débit devient un bien de première nécessité, comme le raccordement à l'eau dans un logement », formule Arnaud Lécuyer, le président de Dinan agglomération.

L'intercommunalité a repris la compétence dévolue aux anciennes communautés de communes depuis 2014. « C'est une politique volontariste obligatoire, ironise Arnaud Lécuyer. La pression sociétale et économique est telle que nous ne pouvons pas faire l'impasse sur cet équipement numérique. Nous devons équiper tous les foyers et toutes les entreprises d'une connexion Internet à très haut débit. »

La première phase s'achèvera en 2018. 12 000 premières prises sont en cours d'installation sur les 65 000 prévues. Les foyers et les entreprises de Fréhel, Saint-Juvat, Saint-André-des-Eaux et Dinan seront équipés à cette échéance. Une deuxième phase est programmée entre 2019 et 2023. Soit 4 000 à 5 000 nouvelles prises. En 2023, la moitié des foyers de la collectivité bénéficiera de l'accès au très haut débit via la fibre optique. L'autre moitié devra patienter jusqu'à 2030.

Accompagner les non-initiés

Mais la cartographie est bien moins nette qu'elle n'y paraît. « L'accès au haut débit n'est pas délimité par les frontières des communes. Dire que le haut débit arrive dans une commune ne veut pas dire que tous les habitants auront une meilleure connexion. Cela dépend de la capacité de rayonnement des infrastructures techniques », tempère le pré-



En 2023, la moitié des foyers de la collectivité bénéficiera de l'accès au très haut débit via la fibre optique. L'autre moitié devra patienter jusqu'à 2030.

sident de l'agglomération.

Pour combler les zones actuelles à faible débit, Dinan agglomération demande au syndicat Megalis Bretagne, en charge du développement de la fibre optique, d'apporter une solution technique prioritaire. « Cela revient à booster les plateformes existantes pour accroître la portée du réseau. »

Ce projet global est cofinancé par

l'Europe, l'État, la Région et le Département. Dinan agglomération finance 445 € par prise pour un coût moyen de 2 000 €. Soit un coût total de 28 millions d'euros jusqu'en 2030.

La transition technologique demande un accompagnement pour les non-initiés. « Que ce soient les plus jeunes ou les personnes âgées, tout le monde n'a pas la maîtrise du

numérique, modère Arnaud Lécuyer. Un apprentissage du numérique est évident dans les écoles et les collèges. » La dématérialisation des données pourrait être accompagnée par la présence de bornes relais dans les services publics de Dinan agglomération.

Les écoles de musique au diapason

Depuis deux ans, la tournée Plug'n Play sillonne l'agglomération de Dinan. Elle est composée d'un groupe de chaque école de musique : Dinan, Plancoët, Matignon et Plouër-sur-Rance. Chaque année, la tournée change de groupes pour familiariser les jeunes artistes à l'art de la scène.

« Lors de la première édition, en 2015, chaque école a accueilli la tournée dans ses murs », explique Stéphane Mahiou, à la tête des écoles de musique de Dinan agglomération. Aujourd'hui, nous bénéficions des salles de spectacle de l'agglomération pour programmer les concerts au Labo de Dinan et à Solenval, à Plancoët. »

Éveiller le sud de l'agglomération

Les rockeurs dinannais de Jet teens ont fait partie de l'aventure l'an dernier. « Nous avons appris auprès d'un régisseur expérimenté à faire des balances avant un concert, à installer le matériel et gérer notre énergie sur scène », confie le chanteur Justin Robert.

Pour continuer d'étendre la culture musicale sur le territoire, les 51 professeurs de l'agglomération se réuni-



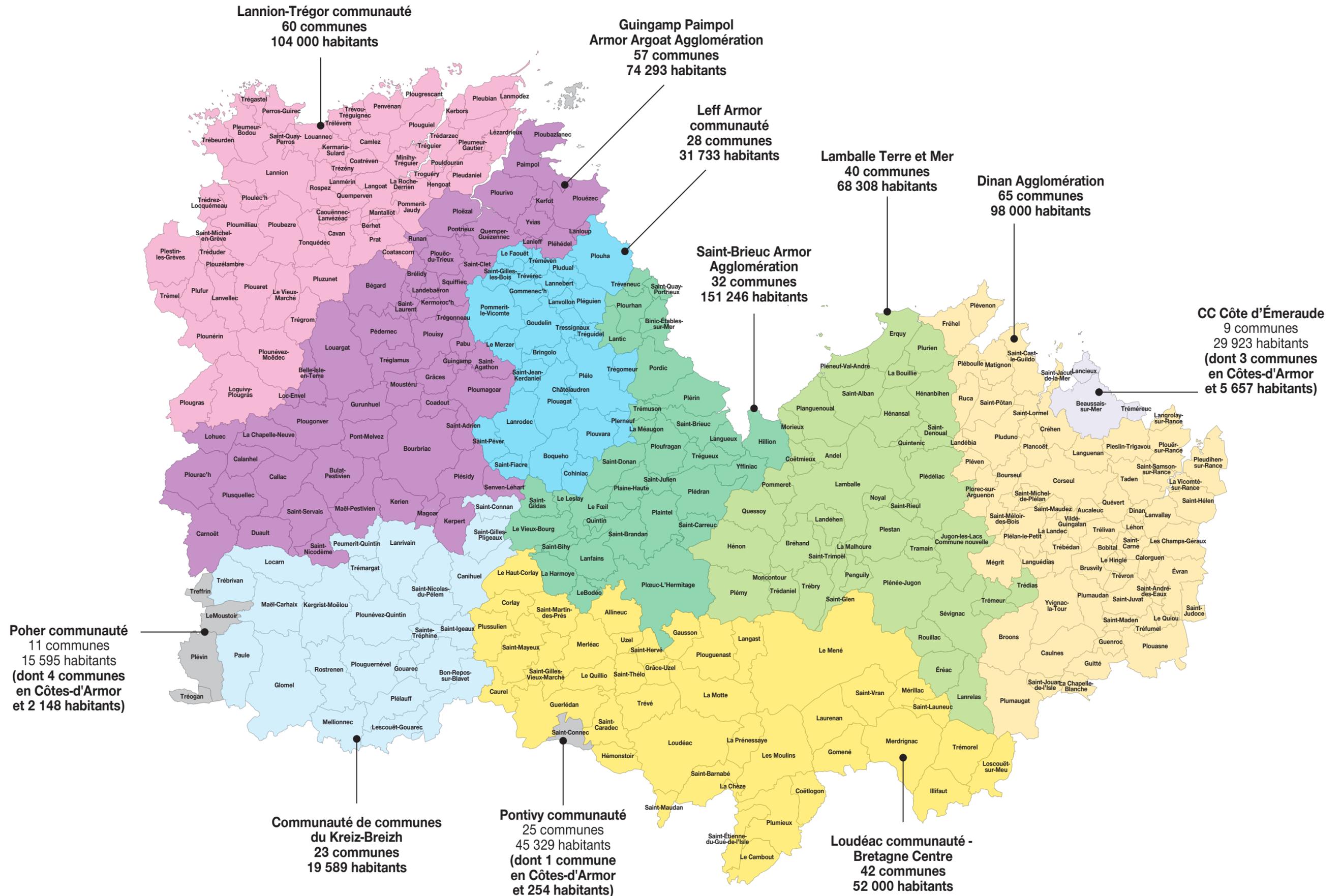
Plus de 1 150 élèves fréquentent les écoles de musique de Dinan agglomération, ici ceux du Kiosque.

ront en septembre. Selon Laure Le-collinet, élue chargée de la culture et des services à la population, la prio-

rité est « d'étendre l'offre au sud du secteur et de poursuivre l'apprentissage musical en milieu scolaire ».

Près de 5 000 enfants sont actuellement initiés aux fondamentaux de la musique.

Huit intercommunalités dans les Côtes-d'Armor



Loudéac communauté mise sur l'industrie

Elle compte 42 communes, dont plusieurs communes nouvelles, et regroupe 52 000 habitants. Loudéac communauté Bretagne Centre est née début 2017.



Georges Le Franc, président de Loudéac communauté Bretagne Centre.

Combien de communes ?

Loudéac communauté Bretagne centre compte 42 communes. Ce territoire, uni depuis le 1^{er} janvier dernier, comprend la Cidéral, la commune nouvelle de Guerlédan, Le Mené et la communauté de communes Hardouinais Mené.

Combien de conseillers ?

Au total, 74 conseillers communautaires, dont 15 vice-présidents, siègent à Loudéac communauté Bretagne centre. Le président de cette intercommunalité est Georges Le Franc, maire de la commune de Saint-Barnabé, qui jouxte Loudéac.

Quel est le budget ?

Il s'élève à 61 millions d'euros en 2017. 23,3 millions d'euros sont destinés à l'investissement et 37,7 millions sont dédiés au fonctionnement de cette intercommunalité, dans laquelle vivent près de 52 000 habitants.



L'industrie est, pour Loudéac communauté Bretagne Centre, le point fort du territoire centre breton.

Que gagnent les élus ?

Georges Le Franc, le président, gagne 3 192,90 € brut. Les deux premiers vice-présidents perçoivent quant à eux une indemnité de 1 163,91 € brut chaque mois, et du troisième au quinzième vice-président, l'indemnité s'élève à 1 012,19 € brut. Les conseillers délégués gagnent chacun

230,69 € brut.

Combien d'employés ?

En 2017, Loudéac communauté compte 150 agents, mais en 2018, ce nombre va passer à 300, avec la nouvelle compétence aide et soins à domicile accordée à l'intercommunalité.

Loudéac communauté Bretagne Centre,

4-6, boulevard de la Gare, 22 600 Loudéac. Ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ; tél. 02 96 66 09 09.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

La gestion des milieux aquatiques

La loi NOTRe impose aux intercommunalités, à partir du 1^{er} janvier, la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. Loudéac communauté Bretagne Centre va devoir engager des transformations en profondeur de la gestion de l'eau. L'intercommunalité travaille en ce moment sur l'aménagement des bassins et des cours d'eau. Elle prépare aussi pour 2020 la compétence eau potable et assainissement, un enjeu essentiel pour l'accès à l'eau potable des entreprises et des habitants de l'intercommunalité.

L'aide et le soin à domicile

Le Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad) sera créé au 1^{er} janvier 2018. Il assurera les missions de soins infirmiers à domicile et celles d'un service d'aide à domicile.

Jusqu'à-là, les Centres communaux d'action sociale fonctionnaient individuellement. Il n'y aura désormais qu'un seul service, au sein du Centre intercommunal d'action sociale, découpé en trois secteurs d'intervention, gérés par les associations d'aide en milieu rural (ADMR) de Corlay, Merdrignac et l'Association services et aide à domicile (Asad) Mené Rance.

Loudéac communauté à l'appui des entreprises

Le territoire est réputé pour son industrie. De nouvelles entreprises vont bientôt s'installer zone des Parpareux, à Loudéac. « Si on n'avait pas eu cette facilité d'emprise foncière, on ne pourrait pas accompagner ces entreprises », note Georges Le Franc, président de l'intercommunalité.

Loudéac communauté Bretagne Centre a pour ambition de venir en soutien des entreprises innovantes du secteur : « Nous nous devons de soutenir les entreprises à empreinte carbone positive. Il y a par exemple LDC Algae. Là, on est dans l'économie circulaire. Car pour produire

les micro-algues, il y a besoin d'un méthaniseur et celui-ci est nourri par les agriculteurs du secteur. En termes d'innovations, nous devons aussi regarder Olmix et Osmobio... »

Le président de l'intercommunalité veut réfléchir au respect de l'environnement tout en pensant à la plus-value pour le territoire de Loudéac communauté Bretagne Centre, car « grâce à ce développement, on arrive à trouver un terrain pour l'emploi. Le tissu entrepreneurial est fort, et en réussissant à attirer les entreprises, elles continueront de s'installer davantage. »



Changez de point de vue, *Vibrez Bretagne Centre*



Adopter un cadre de vie exceptionnel



Partager une vie culturelle intense



Réussir vos projets innovants



LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE - 4/6 bd de la Gare - 22 600 LOUDEAC - Tél : 02 96 66 09 09 - www.loudeac-communaute.bzh





L'ÉNERGIE AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN



Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor, un syndicat de communes et d'EPCI au service des collectivités et des Costarmoricains depuis 1937 pour :

Acteur de la transition énergétique en Côtes-d'Armor, le SDE 22 œuvre pour une mobilité durable



→ **La distribution publique d'électricité**
Le SDE 22 réalise les effacements, renforcements, sécurisations et extensions des réseaux électriques



→ **Plus de 160 bornes de charges pour véhicules électriques** ont été déployées en 2017. Elles garantissent aux usagers des possibilités de recharge tout au long de leur parcours.



→ **L'éclairage public**
Le SDE 22 élabore des projets permettant aux collectivités d'aménager leur environnement, de réaliser des économies d'énergie (leds, horloges performantes...) et effectue la maintenance de 120000 foyers



→ **Le schéma Gaz Naturel pour véhicules (GNV)** est en cours de développement dans le secteur des transports routiers. Une première station GNV sera construite en 2018 dans le département.

→ **Des démarches mutualisées au niveau départemental**

Les réseaux de gaz et de télécommunication, l'achat groupé d'énergie, l'accompagnement à la rénovation thermique du patrimoine des collectivités, le géoréférencement des réseaux...

Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor

Espace Carnot • 53, boulevard Carnot • CS 20 126 • 22 004 Saint-Brieuc cedex 1

Tél. 02 96 01 20 20 – Fax. 02 96 78 16 67 – sde22@sde22.fr – www.sde22.fr



Le Centre-Bretagne, un carrefour à valoriser

Booster le développement économique tout en développant d'ambitieux projets culturels, tels sont les défis que la Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) entend relever.



Jean-Yves Philippe,
président
de la CCKB.

Combien de communes ?

Elle a regroupé jusqu'à 28 communes... Or, aujourd'hui, la CCKB (Communauté de communes du Kreiz-Breizh) est constituée de 23 communes pour 19 589 habitants ; Laniscat, Perret et Saint-Gelven constituant désormais la commune nouvelle de Bon-Repos-sur-Blavet.

Treffrin, Plévin et Tréogan, trois communes costarmoricaines qui étaient membres de la CCKB, ont quant à elles rejoint la collectivité finistérienne Poher communauté, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Combien de conseillers ?

34 élus siègent au conseil communautaire, présidé par Jean-Yves Philippe, maire de Saint-Connan. Il est entouré de onze vice-présidents, trois conseillers délégués et un conseiller référent auprès du pays Centre-Ouest Bretagne (Cob).



Breizh PR (spécialisée dans les pièces de rechange de véhicules) est sortie de terre récemment dans la zone de Kerjean, à Rostrenen, avec une quarantaine d'emplois à la clé.

Que gagnent les élus ?

L'indemnité mensuelle versée au président de la CCKB est de 1 985 € brut, 1 531,30 € net. Les vice-présidents, quant à eux, se voient indemniser à hauteur de 387,07 € brut, 341,39 € net par mois.

Quel est le budget ?

Le budget 2017 se chiffre à plus de

26,5 millions d'euros, comprenant les budgets annexes.

La plus grosse part, 19,1 millions, est destinée au fonctionnement ; les 7,4 millions d'euros restants, quant à eux, sont consacrés aux investissements.

Combien d'employés ?

La communauté de communes du

Kreiz-Breizh emploie 48 salariés au sein de ses différents services.

C'est où ?

Communauté de communes du Kreiz-Breizh, 6, rue Joseph-Pennec, Rostrenen ; contact, tél.02 96 29 18 18 ou accueil@cckb.fr. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

L'économie

Booster l'économie, pour proposer de l'emploi sur le territoire, constitue le cheval de bataille de la collectivité. Sonnée par l'annonce du départ de la base logistique Inter-marché (programmée en juillet 2018), la CCKB a relevé la tête. Épaulée par de nombreux acteurs locaux, elle a déjà attiré de nouvelles entreprises, dont Breizh PR (plateforme régionale mise en place par quatre concessionnaires Peugeot pour des pièces de rechange). Et met en avant sa position centrale pour séduire de nouveaux porteurs de projets.

Elle entend développer ses différentes zones d'activités : Kerjean - la

Garenne, à Rostrenen ; Goperen, à Glomel ; Ruellou-Milltown, à Saint-Nicolas-du-Pélem ; Pen-ar-C'Hoat, à Laniscat.

La culture

Certes, les communes ont gardé cette compétence. Mais la CCKB accompagne de nombreux projets d'ampleur, dont la création de l'Institut du paysage et d'un parc de jardins fantastiques, à Lanrivain. Elle prête également main-forte à la mise en place de l'école du documentaire, à Mellionec, ainsi qu'à l'installation du pôle environnement à Kergrist-Moëlou.

Par ailleurs, la CCKB aide financièrement l'École de musique, de danse

et de théâtre du Kreiz Breizh qui, aujourd'hui, accueille 600 adhérents.

Le tourisme

La CCKB a repris à sa charge la compétence tourisme. Elle cofinance l'office de tourisme du Kreiz Breizh, ancré à Rostrenen, et les autres points d'accueil touristiques du territoire. Les missions sont gérées conjointement par l'office et la CCKB.

L'enfance et la jeunesse

Cette compétence a été adoptée par la CCKB en 2002. Cette politique communautaire s'inscrit dans une volonté de rendre des services à la personne et aux familles.

Originalité centre bretonne : pour les temps d'activités périscolaires (tap), la CCKB a décidé de mutualiser la compétence avec la grosse majorité des communes. Elle prend à sa charge l'organisation et la logistique de ces activités. C'est elle qui recrute les intervenants de toutes les écoles du territoire.

Mais aussi...

La CCKB a bien d'autres compétences à son actif : la gestion de l'eau et de l'assainissement, l'abattoir de Rostrenen ; la collecte et le traitement des ordures ménagères, les services de transport à la demande, l'amélioration de l'habitat, etc.

Communauté de Communes du Kreiz-Breizh, c'est un autre art de vivre, une autre modernité... plus d'espaces, plus de liens, plus de possibilités, plus de partage, plus d'authenticité...

Sortez de la ville, venez vivre avec nous vos passions et concrétiser vos rêves les plus secrets !

Nos projets innovants et humanistes vous attendent ; ils sont à votre disposition, en cours de mise en route ou restent à imaginer... **venez y apporter votre talent et vos envies.**



CCKB Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù

Plus d'infos : kreiz-breizh.fr

Lannion-Trégor communauté unit 60 communes

Créée en 2003, la communauté d'agglomération de Lannion s'est étendue au fil des fusions avec les communautés voisines (la dernière remonte à janvier dernier) pour réunir 60 communes.



Joël Le Jeune,
président
Lannion-Trégor
communauté
depuis 2008.

Combien de communes ?

Lannion-Trégor communauté (LTC) compte 60 communes et s'étend sur 919 km² de l'estuaire du Trieux, à l'Est, jusqu'à la frontière du Finistère (70 km), et englobe une partie de la forêt de Beffou (Loguivy-Plougras) au Sud-Ouest. C'est la communauté disposant de l'une des plus grandes façades maritimes (242 km sans les îles) en Bretagne. Elle compte 104 000 habitants.

Combien de conseillers ?

Le conseil communautaire est composé de 92 conseillers titulaires et 48 conseillers suppléants. Son bureau exécutif est composé du président, des quinze vice-présidents, de six membres permanents élus par le

conseil communautaire et de douze conseillers spécialisés pouvant intervenir sans voix délibérative. Le bureau communautaire est formé par les membres du bureau exécutif et les maires des 60 communes. Les réunions du conseil communautaire ont lieu au siège de LTC à Lannion.

Quel est le budget ?

Le budget global de Lannion-Trégor communauté s'élève à 170 millions d'euros. 50 millions d'euros sont consacrés aux investissements dont les plus gros postes sont constitués par l'aménagement des zones d'activités et de bâtiments industriels mais aussi l'assainissement.

Que gagnent les élus ?

Le président perçoit une indemnité mensuelle brute de 3 746,80 €, les vice-présidents, 1 254,09 €, les autres membres permanents du bureau exécutif, 921,22 €, les conseillers spécialisés, 232,24 €, et les conseillers communautaires, 100,64 €.

Combien d'employés ?

Lannion-Trégor communauté emploie



Symbole de l'investissement de LTC dans le développement économique, qui constitue son « cœur de métier », le Photonic park de Lannion et sa tour de fibrage financés à hauteur de 700 000 € par l'Agglo sur un coût total d'1,9 million d'euros, cofinancés par l'Europe, l'État, la Région et le Département.

660 agents : 530 dans les services administratifs, techniques et de l'eau et de l'assainissement, 95 dans les centres intercommunaux d'action sociale et 35 à l'office de tourisme communautaire.

C'est où ?

Lannion-Trégor communauté, 1, rue Monge, 22 307 Lannion cedex ; tél. 02 96 05 09 00 ; contact@lannion-tregor.com, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

Urbanisme

En mars dernier, Lannion-Trégor communauté a intégré, comme l'impose la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite Loi Alur, la compétence urbanisme et notamment son volet plan local d'urbanisme (Plu). Jusque-là, les communes élaboraient elles-mêmes ce document de planification réglementant l'usage et l'occupation des sols du territoire communal.

Dans les années à venir, ce plan sera élaboré au niveau de l'intercommunalité (Plui). Pour l'instant, ça ne change rien en pratique. Les mairies ayant engagé des procédures de révision de leur Plu continuent de garder la main, la communauté d'agglomération validant ensuite les choix des élus

communaux. Lorsque la réforme sera réellement effective, les nouveaux plans devront être votés à l'unanimité des communes composant l'agglomération pour être adoptés.

Le coût du transfert de cette compétence urbanisme (instruction des autorisations d'urbanisme, Plui, etc.) à la communauté est estimé à un million d'euros par an. Pour le financer, il a été instauré une part communautaire (0,8 %) sur la taxe d'aménagement, en plus de la part communale. Elle s'applique aux opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments soumis à un régime d'autorisation.

Environnement

En janvier 2018, la communauté prendra en charge la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (Gemapi). Jusqu'ici, la gestion des milieux aquatiques était assumée par des syndicats mixtes de bassins-versants (Lieue de grève, Léguer, Jaudy-Guindy-Bizien) appelés à disparaître au profit d'une organisation unique communautaire.

Le volet prévention des inondations reste, en revanche, un peu flou. La loi va, en effet, devoir être précisée. Adoptée après la catastrophe de la tempête Xynthia de février 2010, elle ne détermine pas, par exemple, qui, en bord de mer, est responsable de la protection du trait de côte.

Social

En janvier 2018, toujours, Lannion-Trégor communauté mettra en place son groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) où seront mutualisés les services supports en matière de gestion des sept services d'accompagnement et d'aide à domicile, et des services de soins infirmiers à domicile du territoire (sauf Plouaret). Un regroupement visant à réduire les coûts de fonctionnement de ces structures. Le groupement sera l'employeur des services supports mutualisés (direction, ressources humaines, services financiers, support informatique, responsable qualité), mais chaque structure gardera son autonomie.

VENEZ SURFER
SUR www.entreprendre-lannion-tregor.com

Entreprendre
À LANNION-TREGOR

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor Communauté

Le nouveau site à destination des entrepreneurs

Guingamp-Paimpol se déploie de la terre à la mer

Créée en 2017, Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération réunit sept anciennes communautés de communes. Elle entend profiter de son ancrage dans les terres et en Manche.



Vincent Le Meaux,
président de
Guingamp
Paimpol Armor
Argoat
agglomération.

Combien de communes ?

Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération (GP3A) regroupe 57 communes et 74 000 habitants. Elle est née de la fusion de sept communautés de communes : Guingamp communauté, Paimpol-Goëlo, Pontrieux communauté, Pays de Bégard, Pays de Belle-Isle-en-Terre et Callac Argoat.

Combien de conseillers ?

86 élus prennent part au conseil d'agglomération. GP3A est présidée par Vincent Le Meaux, maire de Plouëc-du-Trieux, entouré de quinze vice-présidents et de neuf conseillers délégués. Les réunions se déroulent au sein de l'espace économique d'En Avant de Guingamp, ou à la salle multiculturelle de Grâces.

Que gagnent les élus ?

Les indemnités pour élus sont les sui-



L'agglomération entend mettre à profit ses trésors, tels que la Vallée des Saints, le port de Paimpol, etc.

vantes : 2 476,73 € net pour le président ; 1 173,73 € net pour les vice-présidents.

Quel est le budget ?

Le budget s'élève à 82,5 millions d'euros, comprenant les budgets annexes. 30 millions d'euros sont dédiés aux investissements ; les 52,5 millions res-

tants servent au fonctionnement de l'agglomération.

Combien d'employés ?

L'Agglo emploie 410 agents, qui travaillent au siège, dans les six pôles de proximité, les piscines, les relais parents assistants maternels, les écoles de musique, les déchèteries, etc.

C'est où ?

Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération, 11, rue de La Trinité, Guingamp ; contacts : tél. 02 96 13 59 59 ou contact@gp3a.bzh. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

Économie et tourisme

GP3A a l'ambition de structurer l'ensemble de ses actions de développement économique et touristique futures au travers un document baptisé schéma de développement. L'Agglo entend ainsi renforcer l'attractivité du territoire, consolider et développer les sites de production, notamment pour l'agroalimentaire et l'agriculture, promouvoir de nouvelles filières et renforcer des secteurs d'activité en devenir, mais aussi s'adapter aux nouveaux usages liés au numérique.

En matière de tourisme, GP3A entend capitaliser sur ses locomotives, que sont la Vallée des Saints, En Avant de Guingamp, Armoripark, la

Roche-Jagu et la Vapeur du Trieux, l'abbaye de Beauport et le festival du Chant de marin. Et veut développer la valorisation des savoir-faire sur le territoire : l'art, l'artisanat, la gastronomie, les produits du terroir et les animations.

Eau et assainissement

GP3A souhaite harmoniser la gestion et le coût de la distribution de l'eau potable, et de l'assainissement collectif et non collectif. Or, l'harmonisation ne pourra se faire qu'au long cours, tant les usages sont disparates au sein des sept anciennes communautés de communes.

Toutefois, un premier acte est

d'ores et déjà validé : tout nouveau branchement au réseau d'assainissement collectif coûtera 1 000 € HT sur l'ensemble du territoire. Et le coût du contrôle obligatoire des installations en matière d'assainissement non collectif sera unifié dans les prochaines semaines.

Logement

Compétente en matière d'habitat, l'agglomération a prescrit l'élaboration d'un Plan local de l'habitat (PLH), pour lutter contre la précarité énergétique, une vacance importante et croissante des logements, ou bien encore le maintien à domicile. À compter de 2018, le Programme d'intérêt

général (Pig) « Énergie et adaptation » sera conclu pour trois ans, avec à la clé des aides communautaires annuelles estimées à 242 100 €.

Aide et soins à domicile

GP3A a présenté un dossier dans le cadre de la fusion de cinq associations et un service communautaire d'aide à domicile. Et espère que le dossier sera retenu pour 2018.

Mais aussi...

L'agglomération, c'est aussi la collecte et le traitement des déchets, l'enfance-jeunesse, le soutien au sport et à la culture, l'accueil des gens du voyage, etc.

Guingamp Paimpol
Armor-Argoat AGGLOMÉRATION

Avec vous chaque jour !

Déchets,
Urbanisme,
Prévention,
Espaces naturels,
Enfance & Jeunesse,
Politique de la ville,

Equipements & Actions culturelles,
Développement touristique,
Equipements & Actions sportives,
Développement économique,
Action sociale & Santé,
Eau & Assainissement,

**Des pôles de proximité
près de chez vous**

Bégard / Belle-Isle-En-Terre
Bourbriac / Callac / Guingamp
Paimpol / Pontrieux

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(hors jours fériés)

☎ 02 96 13 59 59
📧 contact@gp3a.bzh

GuingampPaimpolAgglo

Loi NOTRe en bref

Portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la loi du 7 août 2015 est axée autour de 3 axes dont celui du renforcement de l'intercommunalité. Pour les territoires, ce renforcement se concrétise, entre autres, par une évolution des périmètres des intercommunalités et par le transfert de compétences aux intercommunalités dont la promotion du tourisme.

Les enjeux pour les collectivités

Optimiser sa nouvelle organisation territoriale, réduire les coûts de fonctionnement, trouver de nouvelles sources de financement, gérer la relation citoyenne, poursuivre le développement de l'attractivité économique et touristique... Dans ce contexte de réforme et devant les enjeux pour leur territoire, les intercommunalités sont face à de nombreux défis auxquels il convient de trouver des solutions adaptées et personnalisées.

Cibles & Stratégies : 30 ans d'expérience et 3 pôles de compétences

Créé en 1986, le cabinet Cibles & Stratégies accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités territoriales dans leur stratégie de développement avec une approche transversale de l'attractivité territoriale : la gestion de la relation citoyenne, le développement économique, la stratégie touristique, les commerces...

Études, stratégies, communication : les compétences du cabinet Cibles & Stratégies sont pluridisciplinaires et son équipe, composée de 22 collaborateurs, mixe des profils de Consultants en marketing territorial et touristique, Consultants en communication, statisticiens, urbanistes, graphistes, web designer... assurant des prestations fidèles à des valeurs de rigueur, de créativité et d'authenticité.

Des solutions personnalisées et un accompagnement dans la durée

Cibles & Stratégies accompagne ainsi quotidiennement ses clients dans la mise en œuvre de leurs projets, dans le respect de 4 engagements qui lui sont propres :

- 1-** Le Partenariat : des relations basées sur l'échange, la confiance et la co-création.
- 2-** La Rigueur : le respect des méthodes, le contrôle et le suivi des productions.
- 3-** L'Innovation : des procédés continuellement renouvelés, la recherche permanente de succès différenciants.
- 4-** Le Réalisme : des propositions adaptées et personnalisées, des solutions aux effets pérennes.

SAINT-BRIEUC
24 bis, bd Charner
22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 68 43 43

NANTES
1, rue Du Guesclin
BP 61905
44019 Nantes Cedex
Tél. 02 40 99 00 30

L'histoire continue ...

www.cibles-strategies.com
collectivites@cibles-strategies.com



SYNTEC Etudes

Cibles & Stratégies est membre de
Syntec Etudes, l'organisation professionnelle
représentative des sociétés d'études en France

Leff Armor mise sur le développement local

Née de la fusion de deux communautés de communes, la nouvelle intercommunalité compte 31 733 habitants. Son ambition : « Un territoire de projets au service des habitants ».



Philippe Le Goux, président de Leff Armor communauté.

Combien de communes ?

Leff Armor communauté regroupe 28 communes et 31 733 habitants, sur un territoire de 429 km². L'intercommunalité est issue de la fusion de Leff Communauté et de la communauté de communes de Lanvollon-Plouha.

Combien de conseillers ?

La communauté de communes compte 50 conseillers titulaires, et 19 suppléants. Elle est présidée par Philippe Le Goux, maire de Pléguien, entouré de 12 vice-présidents.

Le conseil communautaire se réunit une fois par mois, au Moulin de Blanchardeau, à Lanvollon. Les séances sont publiques.

Que gagnent les élus ?

L'indemnité du président est de 2 581 € brut par mois. Chaque vice-président reçoit 788 € brut par mois. Les conseillers ne perçoivent pas d'in-



Le Petit Echo de la mode, à Châtelaudren, est l'un des équipements dont s'occupe la communauté de communes.

demnités.

Quel est le budget ?

Le budget de Leff Armor communauté s'élève, tous budgets confondus, à 57 millions d'euros. En plus du budget général, la collectivité dispose de quinze budgets annexes (l'eau et l'assainissement, les zones d'activités, la gestion des déchets, l'office de tou-

risme, le centre intercommunal d'action sociale, etc.).

Combien d'employés ?

En moyenne sur l'année, Leff Armor communauté emploie 250 agents (en dehors du Centre intercommunal d'action sociale).

C'est où ?

Deux lieux pour l'accueil du public : au Moulin de Blanchardeau, à Lanvollon (le siège social), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Et au 31, rue de la gare à Châtelaudren, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Renseignements au tél. 02 96 70 17 04 et accueil@leffarmor.fr.

Les nouvelles compétences, ça change quoi ?

L'économie

Elle fait partie des compétences premières de la collectivité. Le développement économique se décline de plusieurs façons pour Leff Armor communauté : en finançant et favorisant le déploiement de la fibre optique (326 110 € en 2017), en réalisant des parcs d'activités économiques (par exemple, 605 749 € d'investissements en 2017 pour la zone artisanale de Kertedevant), en participant au maintien des activités commerciales dans les petites communes, etc.

La communauté développe aussi ses richesses grâce à l'office de tou-

risme Falaises d'Armor.

Culture et sport

Au travers de plusieurs équipements, Leff Armor mène des politiques de développement du sport et de la culture. Deux exemples : le Petit Écho de la mode, à Châtelaudren (266 650 € investis en 2017), et le complexe sportif de Plouha (1,68 million d'euros cette année, investissement le plus important de 2017).

Enfance et jeunesse

Dans le cadre de ses services à la population, Leff Armor dispose de deux

maisons de la petite enfance (à Tres-signaux et Plouagat) où peuvent être accueillis les enfants de 0 à 3 ans.

Elle anime également deux relais parents assistants maternelles (RPAM). La collectivité s'occupe aussi de l'accueil des enfants dans deux pôles enfance-jeunesse et dans les centres de loisirs.

Les aînés

Via son Centre intercommunal d'action sociale (Cias), l'intercommunalité favorise le maintien des aînés à domicile. Elle assure ainsi le portage des repas à domicile, les services à domi-

cile d'aide et d'accompagnement et de soins infirmiers, un transport à la demande pour les personnes les plus isolées, ou encore un réseau de visiteurs bénévoles à domicile.

Mais aussi...

Parmi les autres compétences de Leff Armor, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, la réalisation de logements sociaux, l'urbanisme (avec notamment le plan local d'urbanisme intercommunal), l'insertion par l'activité économique, la gestion de l'école d'enseignements artistiques La Roue des arts, etc.

ZONES D'ACTIVITÉS LEFF ARMOR

Entre St Briec et Guingamp
Accès direct à la RN12
Très Haut Débit
Fiscalité modérée

TERRAINS
À
VENDRE

Vous avez un projet ?
Nous avons un terrain !

25 hectares disponibles
de 10 à 45 € le m²

Entre Manche et Rance, priorité au tourisme

Trémérec, Beaussais-sur-Mer et Lancieux font partie de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Une intercommunalité qui mise sur le développement touristique.



Alain Launay, président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude.

Depuis sa création en 1996, la communauté de communes a bien changé. De sept communes au départ, elle est passée à neuf cette année.

Enfin, la communauté de communes a changé de président en avril : Alain Launay, maire de Pleurtuit, a ainsi succédé à Martine Craveia-Schütz, après sa défaite aux élections anticipées de Dinard. Il anime une équipe de 38 élus.

Petite superficie

Les particularités du territoire ? Il est à cheval sur les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, avec les trois communes de Trémérec, Beaussais-sur-Mer et Lancieux.

C'est l'intercommunalité qui regroupe le moins de communes de toute l'Ille-et-Vilaine. La plus petite en superficie aussi. « **L'avantage, on met une dizaine de minutes au plus pour se rendre d'une commune à l'autre** », soutient Alain Launay.



Les plages de la Côte d'Emeraude sont prisées des touristes, comme ici la plage de Saint-Cieux, à Lancieux.

De Dinard, près de 10 000 habitants, à Trémérec, un peu plus de 700, la démographie est « **assez homogène. Et les communes sont déjà très bien équipées en termes d'infrastructures** », évoque le président. Des particularités qui font « **que nous avons les mêmes problématiques.** » Dont la plus évidente, la large façade maritime. La communauté de communes est bordée à l'Est par la Rance et au Nord par la Manche. Vecteur incon-

testable de développement.

Cela se traduit dans les chiffres. La construction (10 %) et l'industrie (20 %) ne sont pas négligeables. Mais le commerce et les services représentent à eux deux 70 % (35 et 35 %) de l'activité économique. Les zones commerciales se remplissent de nouvelles enseignes, les hôtels et restaurants ne sont pas loin de faire le plein en été.

Comme toute intercommunalité,

la tendance est la mutualisation. Le budget s'élève à 25,7 millions d'euros. Trois nouvelles compétences ont été absorbées récemment : la politique de la Ville, la création de maisons de service public et le Plan local d'urbanisme intercommunal.

Au 1^{er} janvier 2018, ce sera la Petite enfance, enfin, gros dossiers d'ici 2020, l'eau et l'assainissement deviendront communautaires.

Quatre communes tournées vers le Poher

La particularité de Poher communauté ? Elle fonctionne avec onze communes, réparties entre le Finistère et les Côtes-d'Armor.

Trois questions à...



Christian Troadec, président de Poher communauté.

Les communes du Moustoir, de Plévin, Treffrin et Tréogan sont situées dans les Côtes-d'Armor, elles font pourtant partie de Poher communauté, qui compte sept communes du Finistère. Pourquoi ce choix ?

Nous tenons à la notion essentielle du bassin de vie et ces quatre communes costarmoricaines font partie de celui de Carhaix. De la même façon, je suis favorable à la constitution [...] d'une nouvelle communauté de communes, au périmètre plus large, qui permettrait, soit par fusion ou adhésion, à des communautés de communes et des communes de rejoindre une nouvelle entité plus grande à l'échelle du Pays du Centre-Ouest-Bretagne. Le destin de communes comme Gourin, Rostrenen, Maël-Carhaix, Châteauneuf-du-Faou ou encore Huelgoat est lié à celui de Carhaix. Et réciproquement.

Qu'apportent ces quatre communes des Côtes-d'Armor à Poher communauté et Poher communauté à ces communes ?

Nous répondons à une histoire commune, à des liens ancestraux, à des habitudes de consommation. Nous bâtissons ensemble un projet commun permettant de répondre au mieux aux besoins des habitants de ce territoire, cela aussi bien en termes de développement économique que de services à la population.

Y a-t-il des difficultés à travailler en intercommunalité en étant à cheval sur deux départements ?

Les débuts ont été difficiles. La commune du Moustoir, qui a transgressé les frontières départementales au début des années 90 et intégré le périmètre de Poher communauté, a esuyé bien des difficultés. C'était une attitude courageuse. Cela a aussi été vrai très récemment pour Plévin, Treffrin et Tréogan. Désormais, les choses sont plus simples, mais il faut néanmoins composer en permanence avec deux préfectures ou conseils départementaux. Les critères de subventionnement ne sont souvent pas les mêmes. Une harmonisation dans le domaine des transports serait intéressante.

Saint-Connec a choisi Pontivy communauté

Située au sud du département, cette commune de 254 habitants a franchi la frontière du Morbihan.



Christine Le Strat, présidente de Pontivy communauté.

25 communes

C'est le nombre de communes que compte Pontivy communauté.

45 élus

Le conseil communautaire est composé de quarante-cinq membres titulaires représentant les vingt-cinq communes de la collectivité, dont une est située en Côtes-d'Armor : Saint-Connec.

Le bureau communautaire est constitué des douze vice-présidents pilotant chacun une compétence et des treize autres maires avec à sa tête, Christine Le Strat, maire de Pontivy et présidente de Pontivy communauté depuis 2014.

11 compétences

Développement économique, aménagement de l'espace, voirie d'intérêt communautaire, équipements culturels et sportifs, logement et cadre de vie, environnement, action sociale, eau potable et assainissement, déve-



La mairie de Saint-Connec.

loppement touristique, collecte et traitement des déchets ménagers, aménagement des aires d'accueil des gens du voyage.

À partir du 1^{er} janvier 2018 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

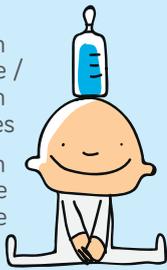
Un budget de 42 millions

Budget primitif 2017 : 24,4 millions d'euros en fonctionnement, 18 millions en investissement.

Le gros dossier du moment

C'est la construction par le groupe Intermarché d'une plate-forme logistique régionale, à Neulliac (Morbihan) : un bâtiment à 50 millions d'euros, grand comme dix terrains de foot, pesant pour 322 emplois.

Protection de l'enfance /
Protection des familles



Protection Maternelle et Infantile (PMI)



Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



Insertion
Revenu de Solidarité Active (RSA)

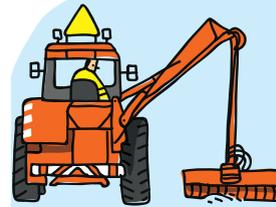
Solidarités



Logement /
Fonds de Solidarité au Logement



Parcours de l'utilisateur en perte d'autonomie
Prestation de compensation du handicap (PCH)



Construction et entretien des routes départementales

Déneigement et astreintes hivernales

Actions de prévention et de sécurité routière



Gestion des ports (plaisance, pêche, réparation navale)

Routes Ports Ferroviaire

Pôles d'échanges multimodaux



Programme Bretagne Grande Vitesse

MON QUOTIDIEN AVEC LE DÉPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

C'EST TOUT ÇA !



Aides à la jeunesse, à la vie associative et au sport



Soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Construction et entretien des collèges



Europ'Armor : un accompagnement des projets européens

Qualité de vie



6 domaines culturels départementaux
Politiques culturelles
Archives Départementales
Bibliothèque des Côtes d'Armor



Schéma départemental de la randonnée



Politique de l'eau

Développement Prévention



Aides à l'agriculture



Préservation des espaces naturels sensibles
Gestion et aménagement du canal de Nantes à Brest